

CONSOMMATION

Achats risqués

Nous cherchons toujours à acheter le moins cher possible. **Sur Internet** on trouve des promotions formidables.

Attention ! Si acheter un livre ou un bibelot ne pose pas de problème, il n'en est pas de même avec des meubles, de l'électroménager ou des vêtements. En effet il faut penser au pire !

Que se passe-t-il si votre électroménager tombe en panne et qu'on vous demande de le renvoyer ?

La réparation a-t-elle été prévue ? La garantie va-t-elle jouer ? Il faut avoir les réponses avant de commander.

Le vêtement choisi ne vous va pas. Pouvez-vous le renvoyer ? Où et à quel prix ?

Il y a aussi les achats sur des **marchés ou foires**.

Sur le bon de commande doivent figurer le nom du vendeur, son adresse, le nom de la maison mère afin de faire jouer la garantie si besoin.

Mais rappelez vous que dans ces deux cas le délai de réflexion ne joue pas. Vous ne pouvez pas annuler la commande. Ce n'est que dans le cas du démarchage à domicile que ce droit s'exerce.

C'est aussi le cas pour des **achats entre particuliers** : vous aurez beaucoup de mal à faire exercer une garantie pour une voiture achetée de cette façon. Si vous le faites, veillez à avoir tous les papiers, contrôles obligatoires.

Donc attention aux achats bon marché

Nicole Le Brun

LA VIE DE LA C.S.F.

Assemblée Générale de l'UD-CSF 38

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 9 mai 2017 à 18h15 à la maison des Habitants du Secteur 3 Mistral-Eaux Claires.

Une quarantaine d'adhérents et salariés de l'UD avaient bravé la chaleur pour écouter les rapports traditionnels, moral, financier, le rapport de notre Commissaire aux comptes et enfin le rapport d'orientation, tous adoptés à l'unanimité, puis le nouveau Conseil Syndical a été élu :

Geneviève Bouvier,
Annie Giroud,
Nicole Le Brun,
Martine Pucel,

Pierre Desmoulins,
Marie-France Gorius,
Jean-Paul Merlo,
Mohamed Rahmani-Sakalli,



Maurice Tournoud, Dominique Vieu-Boeglin,
Jean-Claude Virone.

Ensuite, pour notre plus grand plaisir "l'atelier du possible", compagnie théâtrale voisine de la rue Hector Berlioz nous a fait vivre "Whoonoh Pohetrow", courtes saynètes d'Afrique de l'Ouest "Histoires qui bousculent les évidences"

Enfin chacun a mis en commun ce qu'il avait apporté ... quiches, pizzas, salades composées, charcuteries, fromages et gâteaux, l'UD s'était chargée des boissons, sans oublier la convivialité et les nombreux échanges sur ce qui fait notre quotidien.

Dominique Vieu-Boeglin

La fête des voisins, rue Hector Berlioz

Malgré le très gros orage de 18 heures, nous sommes restés confiants et ce 14 juin à 19 heures, la rue Hector Berlioz a pris des couleurs de fête ...

A l'initiative du "L'atelier du possible" et de l'UD-CSF 38 les habitants et les associations de la rue Hector Berlioz ont été invités à partager un moment convivial dans leur rue afin de mieux faire connaissance.

Guirlandes d'ampoules, marelle géante, petits drapeaux, tables croulant sous les spécialités amenées par chacun : tapenades maison, spécialités tunisiennes, salades composées, tartes diverses, sans oublier la boisson spéciale du Bénin avec alcool ou sans alcool et autres gâteries, quelle belle ambiance pour accueillir la quarantaine de personnes petits et grands qui ont pu écouter avec atten-

tion de belles histoires et contes venus d'ailleurs qui nous ont transportés vers d'autres cieux ... Savoir écouter pour pouvoir rêver ...

On a aussi planté les fleurs de l'espoir, celles qui doivent permettre à l'alignement des marronniers de s'ouvrir eux aussi aux autres !

A vous de comprendre le pourquoi de cette plantation ... Réponse au 04 76 44 57 71.

Comme il faut une fin même aux bonnes choses, nous nous sommes quittés en évoquant un autre moment partagé au début de l'automne.

Voilà comment une tradition peut voir le jour.

Dominique Vieu-Boeglin

INFORM'ACTION

Confédération Syndicale des Familles de l'Isère
Journal bimestriel des adhérents de la CSF

Numéro 169

Été 2017

« Dans ce numéro » :

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Les clubs lecture ~ Mistral : Les familles sont sorties ! ~ Safari de Peaugres
- Page 3 : Contrôles de charges gagnants ~ Réhabilitation du 40 et 50 Arlequin
- Page 4 : Achats risqués ~ Assemblée Générale de l'UD-CSF ~ La fête des voisins, rue Hector Berlioz

Édito

Le temps des vacances

La saison estivale avec ses découvertes, ses voyages, ses sorties en famille, son farniente, son ciel bleu, son soleil ... est pour beaucoup synonyme de temps libre, de repos, de congés payés, de retraite, de 35 h, conquêtes sociales du siècle dernier, mais la mobilisation pour les retraites a montré à l'évidence que ces acquis sont fragiles et qu'il nous faut rester vigilants.

Ces congés payés ont suscité d'immenses espoirs dans les classes populaires désireuses de vivre et de profiter de la vie.

La notion de vacances, de temps libre n'est pas la même pour tout le monde.

Elle cache cependant de nombreuses inégalités tant quantitatives que qualitatives car les phénomènes d'exclusion existent et ils touchent particulièrement les populations des quartiers populaires, les personnes socialement isolées, les femmes seules ...

Souvent pour ces catégories la notion de vacances n'est donc pas la même que pour les autres ; pas de départ en vacances, de location au bord de mer, voir même de camping, mais bien un enfermement dans un quartier souvent déserté et aux commerces de proximité fermés.

Malgré tout, profitons de cette liberté pour bénéficier en famille des animations proposées tout au long de l'été, promenons-nous dans les nombreux parcs grenoblois, ou dans votre commune, place aux loisirs en famille, entre amis, emmagasinons soleil, souvenirs, convivialité pour revenir en pleine forme en Septembre.

La Présidente
Dominique VIEU-BOËGLIN

Union Départementale
de la Confédération
Syndicale des Familles
de l'Isère (CSF)

8 bis, rue Hector Berlioz
38000 Grenoble

Dépôt légal : 1er trimestre 2008
Commission paritaire
0408G83161 ISSN : 0245 3363
Directrice de la publication
Dominique Vieu-Boëglin
Gratuit
Imprimerie : Europrim

udcsf38@la-csf.org
☎ : 04 76 44 57 71
Site Internet : lacs38.org



ÉDUCATION

Les clubs lecture

Quel événement a rassemblé parents et enfants le mercredi 24 mai à la plate-forme jeunesse de la Chaufferie ? La fête de l'accompagnement éducatif et scolaire est un temps fort et festif pour clore l'année scolaire des clubs lecture.

Les enfants ont présenté la réalisation préparée avec leurs animateurs au fil d'un voyage littéraire de l'histoire de Bô et Bou. Ce beau spectacle a réuni la moitié des enfants des clubs des écoles Jean-Racine, Le Verderet et Christophe Turc ainsi qu'une majorité de familles, l'équipe de la C.S.F et l'intervenante du C.R.E.F.E.

Les enfants ont apprécié l'espace détente et lecture qui était proposé avec des ouvrages jeunesse apportés par le personnel de la bibliothèque de l'Arlequin.

Les familles ont pris plaisir à échanger lors de ce moment convivial et à voir les progrès de leurs enfants, qui leur ont également présenté quelques-uns des jeux ludiques utilisés lors des séances des clubs et ont partagé dans la joie leurs apprentissages.

Grâce à la diversité des gâteaux réalisés par les parents, un sympathique et copieux goûter a clos l'après-midi. Les enfants sont tous partis avec leur diplôme de l'année du club et un livre en cadeau.



Floriane Charlot

Mistral : Les familles sont de sortie !



Peu avant Pâques, quelques femmes du quartier Mistral à Grenoble ont organisé via le Fonds de Participants Habitants de la ville de Grenoble une sortie à Walibi qui en moins de 24 heures affiche complet. Pire ! Plus de 50 personnes sont en liste d'attente !

En contact avec la CSF notamment via le CoHaMis - Union de quartier de Mistral, elles se sont tournées vers nous pour trouver un financement complémentaire

permettant à tout le monde d'aller profiter des animations du parc en ce lundi de Pâques.

Grâce à la réactivité de la CAF, une enveloppe supplémentaire a pu être débloquée et un second bus a été affrété. Ce sont donc 110 personnes qui sont parties de bonne humeur profiter de cette belle journée ensoleillée ! Il nous manque quelques deniers pour boucler le budget de la sortie, mais heureusement, nos pâtisseries en chef ont prévu de vendre quelques gourmandises afin de trouver le péculé manquant.

Et comme à la CSF, on aime encourager ces initiatives, ce projet nous a permis de constituer un groupe de mamans qui ensemble sont en train d'organiser leur « Rêve d'habitants »... un week-end sur les bords du lac Monteynard en septembre avec ballade, barbecue et partage !

A suivre ...

Julie Slama

Safari de Peaugres

Le mercredi 19 avril 2017 la CSF a conduit les familles du quartier de Champ-Fleuri au Safari de Peaugres.

Malgré une météo capricieuse, nous avons quand même eu la chance d'avoir beau temps toute la journée, du coup, pas trop de monde et surtout pas trop chaud.

Le Safari de Peaugres est partagé en deux parcs, l'un à visiter en voiture et l'autre à pied. Le ciel étant gris à notre arrivée, nous avons décidé de commencer par le circuit bus, mais avant ça, passage obligatoire vers les éléphants !

Nous voilà partis à la découverte du Safari à pied : « 4 continents sur 80 hectares, un voyage au plus profond de la vie animale.

Bienvenue dans le plus grand parc animalier de Rhône Alpes ! À pied, en bus, en voiture, votre parc vous offre tous les modes d'évasion. Vous voyagez de Madagascar aux pôles, vous rencontrez les espèces les plus insolites et caressez nos amis les plus familiers, comme les animaux de la ferme. Afrique, Amérique du Nord et contrées asiatiques se rejoignent au Safari de Peaugres » nous dit le dépliant du safari...

Les familles se sont retrouvées à plus d'une heure de leur domi-

cile dans un monde où le béton de leurs immeubles du quartier n'avait alors plus aucune importance l'espace d'une journée. Les tracas du quotidien ont disparu, rires et chansons étaient à l'ordre du jour.

C'est en effet pour 60 personnes, hommes, femmes et enfants que la CSF s'est engagée à apporter du rêve pour cette journée. Le pari est gagné et les familles remercient la CSF de cette magnifique journée en attendant impatiemment la prochaine.

Myriam Abderrahim

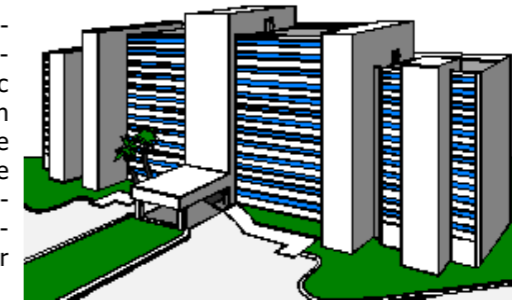


LOGEMENT

Contrôle de charges gagnant

Depuis la fin de l'année 2016, nous accompagnons un collectif d'habitants, du groupe Feltin Moser, patrimoine de la SCIC HABITAT, à Saint Egrève.

Nous avons engagé un travail approfondi, quant à l'étude des charges récupérables. Il a été identifié une difficulté avec la part de salaire récupérable du gardien de l'immeuble. Ce dernier est en charge de l'entretien ménager, mais n'assure plus la gestion de l'évacuation des déchets, depuis plusieurs années. Son salaire doit donc être récupéré à hauteur de 40%, en lieu et place de 70%.



Le 19 juin 2017, nous sommes enfin reçus par les responsables de la SCIC HABITAT. Nous avons confirmation que le salaire du gardien est bien récupérable à 40%. Il est donc restitué 14 000€, correspondant aux années 2015 et 2016, sur le compte de charges du groupe. Les habitants bénéficient d'une régularisation des charges créditrice, d'environ 500 €, par ménage, pour l'exercice 2016.

Nous avons négocié la régularisation de la part récupérable du salaire du gardien pour l'année 2014, soit à nouveau, environ, 7 000€ redistribués aux habitants.

En début d'année 2017, nous avons sollicité les responsables de la gestion de proximité de la SCIC HABITAT, et nous avons demandé un contrôle des charges 2016, 2015 et 2014. Un tour de quartier a, également, été organisé en mars 2017, et nous avons listé tous les travaux d'entretien à réaliser et vérifié la propreté des parties communes.

Grâce à un suivi précis et méthodique, nous avons travaillé avec le collectif d'habitants, et adressé de nombreux courriels à la SCIC HABITAT pour avoir un temps d'échange, quant à la régularisation de la part de salaire récupérable du gardien.

Le bailleur va également ajuster les provisions de charges, avec une diminution d'environ 30 € par mois, à compter de juillet 2017.

**Et voilà la recette d'un contrôle des charges :
21 000 € redistribués aux locataires
et des provisions de charges mensuelles
revues à la baisse !**

Cette belle réussite est le fruit d'un travail rigoureux, d'une synergie des compétences avec le collectif d'habitants, et d'une tenace envie de faire entendre les intérêts des locataires."

Caroline Michallat

Quand amélioration du patrimoine rime avec cauchemar !

Les réhabilitations des 40 et 50 galerie de l'Arlequin s'achèvent enfin et ce devraient être de beaux immeubles bien isolés et agréables à habiter.

Pour autant, ce temps trop long de chantier a été très difficile à vivre au quotidien pour les habitants restés en place. Très vite ceux du 40 ont exprimé leur mécontentement face aux nuisances subies, plus tard ceux du 50, mais l'été 2016 a été un véritable enfer pour tous. Le bruit des travaux même le samedi et parfois le dimanche pour rattraper le retard et terminer le chantier à peu près dans les délais, l'impossibilité d'ouvrir ses fenêtres malgré la chaleur à cause de la poussière, la fatigue, ont entraîné un ras le bol légitime.

C'est ce qui les a poussés à se mobiliser fortement pour que leur souffrance soit reconnue par ACTIS et la SDH. « Nous avons été pris pour des cobayes » dit Mohamed. « Tout ce que nous voulons, c'est que les bailleurs reconnaissent que ce que nous avons subi n'est pas acceptable » explique France.

Plusieurs lettres-pétitions ont été envoyées aux bailleurs, signées par presque tous les locataires concernés.

Les bailleurs, s'ils se disent conscients des nuisances, ne veulent pas entendre l'indemnisation réclamée par les locataires en signe de reconnaissance. Ils admettent seulement qu'une partie



des charges de nettoyage et d'ascenseurs leur soit restituée, ce qui pour les locataires n'est qu'un juste retour d'un service non rendu puisqu'ils ont vécu dans la saleté des coursives et halls pendant la plus grande partie du chantier, et souvent sans ascenseurs, occupés par les ouvriers.

Pourtant il y a bien reconnaissance par la Métro de ce préjudice puisqu'un chantier analogue ne se fera plus en site occupé. Ce sera le cas aux 10 et 20 Arlequin.

Aussi pourquoi cet entêtement des bailleurs à ne pas répondre à la demande des habitants d'une indemnité de 1000 € par famille concernée pour non jouissance paisible de leur logement ?

Les bailleurs qui devront vider une montée ou un immeuble seront tenus d'appliquer la charte de relogement opérationnel, qui prévoit la prise en charge du coût du déménagement et des frais annexes (ouverture de compteurs, raccordement de lignes de téléphone, Internet, changement d'adresse...), soit un montant d'environ 1000 €. Les locataires restés en place n'en demandent pas davantage ! Ce n'est pas cher payé pour leur calvaire.

Les locataires très en colère continuent d'agir, ils ont commencé à se faire entendre des médias et il n'est pas dit qu'ils n'aillent pas jusqu'aux tribunaux !

Annie Giroud